Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 72 (2008) **Heft:** 287-288

Artikel: Des enfants cachés de la diglossie : quelques faux toponymes en *-

ialo- du Massif Central occitan

Autor: Chambon, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400144

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des enfants cachés de la diglossie: quelques faux toponymes en *-ialodu Massif Central occitan

(Aveyron, Lozère, Haute-Loire, Cantal, Puy-de-Dôme)

Nous avons eu l'occasion de plaider récemment en faveur d'une toponymie (occitane) pratiquée en tant qu'étymologie-histoire des mots et dans une perspective sociolinguistique 1. À titre d'illustration de ce propos, nous nous proposons d'analyser ici un fragment de l'histoire de quelques toponymes français du Massif Central qui passent jusqu'à présent pour des composés en *-o-ialo-/*-óIALU de formation gauloise ou latine 2.

1. Frm. Arquejol(s) (Haute-Loire)

Le premier exemple rencontré est celui de frm. Arquejols ou Arquejol³, nom d'un village de la commune de Rauret, en Haute-Loire (canton de Pradelles).

^{*} Nous avons présenté un premier état de cette recherche au Congrès international de linguistique et de philologie romanes d'Innsbruck (2007). Nos remerciements s'adressent aux organisateurs du congrès et de sa section d'onomastique d'avoir bien voulu nous permettre de publier la version définitive, trop longue pour les actes, dans la *RLiR*. Nous remercions également MM. Jean-Paul Chauveau et Yan Greub de leurs remarques.

Chambon 2006, 2007 et à paraître; v. aussi Chambon/Carles (2007) et Grélois/Chambon (à paraître).

Sur ces composés, dont un nombre non négligeable a été créé en latin (d'où notre double notation), v. notamment Gröhler (1913-1933, 1, 118-129), Dauzat (1928, 110 [carte]) et Vincent (1937, 92-95). Pour l'Auvergne et le Velay, v. Dauzat (1939, 203-212), dont le travail demanderait à présent une mise à jour critique (cf., par exemple, Chambon 2003 et Grélois/Chambon 2005); pour l'Aveyron, v. Delmas (2001), le meilleur inventaire dont on dispose à une échelle régionale (fondé sur le dépouillement des cadastres et de nombreux documents anciens, mais insuffisamment critique, v. ci-dessous § 9); pour la Lozère, v. Flutre 1956-1957, 40 et renvois (très sommaire). Pour la phonétique occitane des noms de lieux de cette série dans le Massif Central, v. Nauton (1954, 250 n. 1; 1974, 58-59).

La première forme se lit dans Chassaing/Jacotin (1907, 9); la seconde, sur IGN 1:25 000, 2737 E (1990). – L'Arquejols (Chassaing/Jacotin 1907, 9) ou Rau

- 1.1. Dauzat (1939, 206)⁴ a expliqué ce toponyme par *Arcoialum, avec lat. arcus "arc (d'édifice)" comme premier terme. Ce savant n'a pas été arrêté par la forme la plus ancienne, qu'il cite pourtant: mlt. Arcogiae 1456. Or, celle-ci n'est pas un accident: elle est confirmée par les deux autres mentions que relèvent Chassaing/Jacotin (1907, 9), Arqueujas 1507 et Arcojas 1511⁵, ainsi que par la forme occitane orale du 20° siècle: [arˈkɛdzos]⁶. Il n'est pas besoin de démontrer que ces données ne peuvent s'accommoder d'un point de départ en *-ialo-/*-IALU⁷. Elles réclament au contraire une base théorique romane *Arkoyas */arˈkɔjas/. Cela n'a pas empêché l'interprétation de Dauzat d'être retenue par Nauton (1954, 250 n. 1; 1974, 281), Flutre (1957, 78) et Arsac (1982, 18-19; 1991, 111)⁸.
- 1.2. Si nous ne sommes pas en mesure d'analyser *Arkoyas, nous pouvons en revanche proposer une explication du passage de Arqueujas à Arquejols. Le procès est relativement complexe et doit être décomposé en plusieurs phases: homophonisation (en occitan), emprunt (par le français), captation (en français), stigmatisation (en français), réfection par dépatoisisation (en français).
- 1.2.1. Au cours de son développement occitan, notre toponyme un isolé qui ne se rattache à aucune série massive a connu une étape où sa fin de mot a été rendue homophone, par un processus phonique régulier, de la fin de mot saillante qui caractérise la série étymologique assez nombreuse des composés en *-ialo-/*-IALU. Cette homophonisation est à situer (i) après le passage de [a] final inaccentué à [o]⁹; (ii) après l'amuïssement

d'Arquejol (IGN 1:25 000, 2737 E) est le nom (d'origine vraisemblablement détoponymique) d'un court affluent de l'Allier qui flue au pied du village.

Dauzat écrit par erreur le nom de la commune «Ramet» (cf. Flutre 1957, 78 n. 2).

Formes occitanes ou formes françaises non adaptées. – Arsac (1991, 111) cite une forme «Arqueje» 1395; Arsac (1982, 19) donne le syntagme français «le ruisseau d'Arqueje» et la référence («Hom. de l'Evêché, p. 219»): s'agit-il véritablement d'une attestation de 1395?

⁶ Nauton 1954, 250 n. 1.

Afin de soutenir son explication de *Chantoregas/Chanteruéjols* (Lozère), Flutre a tenté d'expliquer les formes anciennes de *Arquejol(s)* à partir de *-óIALU, mais sans parvenir à convaincre: v. ci-dessous § 4.2. et n. 45.

On signale pour mémoire qu'Arsac a voulu expliquer le premier terme (sans critiquer la solution de Dauzat) par un «thème hydron. *ar-ak-», supposé préindo-européen. D'où cette glose de haulte gresse: «la clairière (où passe) l'eau (qui vient) de la montagne».

Nauton 1974, 49-50 et 290 (carte). Dans les régions méridionales de la Haute-Loire, qui seules connaissent cette évolution, le phénomène est difficile à dater,

- de [-l]¹⁰ dans les toponymes issus de composés en *-ialo-/*-IALU; (iii) avant le passage de [o] posttonique à [u]¹¹, ce changement ne s'étant toutefois pas toujours produit dans la série *-OIALU, la fixation au stade [-o] s'expliquant justement par l'attraction exercée sur la nouvelle finale en [-o] par la marque de féminin (c'est-à-dire par un changement de genre latent)¹²; (iv) après la diphtongaison de [ɔ] accentué devant palatale¹³, au témoignage de l'attestation de 1507 (encore de type traditionnel) et de la forme actuelle, à un stade quelconque de l'évolution ultérieure.
- 1.2.2. Comme toutes les unités du stock toponymique majeur de l'occitan (Chambon 2007), notre nom de lieu a été emprunté par le français lors de l'introduction de celui-ci dans la région, d'abord sans doute sous une forme adaptant au plus près celle de l'occitan.
- 1.2.3. On constate par ailleurs, en ce qui concerne la série étymologique *-ialo-/*-IALU, que le français régional a emprunté au stade [-l(s)], et que la pérennisation de la graphie <l(s)> a conduit, comme on s'y attend dans une langue standardisée, à la fixation des prononciations en [-l], sans que se manifeste sur le français l'influence de l'amuïssement de la latérale dans les variétés occitanes. La série s'est donc clairement scindée en deux traditions: l'occitane (paroxytons à finale vocalique) et la française (oxytons à finale en [1]).

faute de textes: -o est noté chez Cordat (1631-1648); il apparaîtrait sporadiquement dès un document de 1391 (Ronjat 1930-1941, 1, 211), mais «les exemples allégués sont trop rares, et ce texte, au surplus, n'est pas sûr» (Nauton 1974, 50 n. 3). Dans le Gévaudan voisin, -o apparaît dans les graphies «dans la seconde moitié du xve s.», Brunel 1916, 261.

- Dans la série *-óIALU > -òjol, l'amuïssement de -l s'est produit dans toutes les formes orales occitanes que nous connaissons dans le sud du Massif Central (sur le traitement des proparoxytons originels en -ol, cf. Ronjat 1930-1941, 1, 249 et 2, 305), alors que -l s'est presque toujours maintenu (ou a triomphé) dans les formes empruntées par le français. Cf. aussi occ. ['ʒjabu(s)] (Camproux 1962, 2, 782) < aocc. Javols 1109 < lat. Gabalos ou Gabalis (Flutre 1957, 138-139), et frm. Javols (Lozère).
- En Haute-Loire, la graphie <ou> apparaît au 15° siècle dans *Chabreughoul*, en 1528 dans *Andrejouls*, en 1618 dans *Venteujou*, et en 1590 dans *Senajou*, si l'on accepte de corriger ainsi *Senajon* et variantes (v. Chassaing/Jacotin 1907, respectivement 53, 6, 291, 268).
- V. Ronjat (1930-1941, 1, 248, 249 et 2, 305). Cf., en Lozère, occ. [laˈnu̞edʒ jo] = frm. Lanuéjols, et [maˈru̞eʒo] (à côté de formes en [-us]) = frm. Marvejols; dans le Cantal: [bryˈnjeʒo] = frm. Vernejols (commune d'Aurillac, Cantal); v. Nauton (1954, 250 n. 1; 1974, 59) et Camproux (1962, 2, 783). L'attraction du féminin explique aussi les formes anti-étymologiques en [-a] relevées en Haute-Loire et dans le Cantal par Nauton (1954, 250 n. 1; 1974, 58, 59).
- ¹³ Cf. Nauton (1974, 88-96): le stade *eu* est attesté en Haute-Loire dès 1373 et le début du 15^e siècle (94); cf. aussi Ronjat (1930-1941, 1, 174).

- 1.2.4. Du fait de l'homophonisation occitane, la forme française empruntée a été réanalysée par les bilingues comme une prononciation à l'occitane d'un membre de la série *-ialo-/*-IALU (captation silencieuse). Cette prononciation a été évaluée par la communauté francophone locale comme fautive et investie d'une connotation sociale: perçue comme 'patoise', elle a vraisemblablement passé pour paysanne (stigmatisation). Une réaction s'est alors produite qui a aligné la forme française (phonie et graphie) sur l'une des variantes adoptée passagèrement dans la région par certains membres de la série attractive (réfection); cf., en Haute-Loire, avec réduction de la diphtongue 14, mfr. Chanteghol 1401 15, Andrejouls 1528, Coureghol 1543, Boisseghol 1561, Chantejol 1598, frm. Chabreghol 1632 16. On a ainsi cherché, de manière hypercorrecte, à dépatoiser le toponyme.
- 1.3. Frm. Arquejol(s) apparaît par conséquent comme le fruit d'une remorphologisation francisante et hypercorrecte. Cet événement linguistique est propre au français: la forme occitane [arˈkɛdzos] en donne la preuve, qui continue fidèlement, avec réduction de la diphtongue, la tradition représentée par les formes écrites des 15° et 16° siècles. Après avoir été emprunté par le français, le toponyme s'est donc développé différemment sur deux axes diachroniques distincts: sur l'axe du français, il a subi une évolution 'chaude' (réfection), une évolution 'froide' sur l'axe de l'occitan (conservation du type ancien). On ne peut néanmoins rendre compte de la réfection française que par le contact des deux langues et, plus précisément, par un contexte diglossique incluant une différence de prestige sensible.
- 1.4. La réfection que nous avons mise au jour peut être approximativement située dans le temps. On vient de constater, d'une part, que les formes écrites du début du 16° siècle (1507 et 1511) ne sont pas refaites. Le terminus post quem non est, d'autre part, fourni par frm. Arcujol sur la carte de Cassini, à la fin du 18° siècle (feuille 89, s. d., ca 1780, levés 1773-1777) 17. Enfin, les graphies françaises du type -ejo(u)l ne se manifestent en

C'est là le résultat attendu localement: cf. Pradelles ['kɛjsɔ] "cuisse", ['nɛjt] "nuit", [lu'pɛj] "Le Puy", ['ɛj] "œil" (Marcon 1987, 2, 193 et 3, 412, 480, 592).

Dans un document précocement rédigé en français.

Chassaing/Jacotin 1907 (respectivement 267, 64, 6, 95, 33, 64, 53); aujourd'hui respectivement frm. Chanteuges (chef-lieu de commune), Andreujols (commune de Saugues), Coureuge (commune de Saint-Préjet-Armandon), Boisseuges (commune de Chavagnac-Lafayette), Chabreuges (commune de Saint-Laurent-Chabreuges). Cf. aussi Sennejol 1342, aujourd'hui Séneujols (chef-lieu de commune).

Nous datons les feuilles de la carte de Cassini d'après Pelletier 2002. – On voit que le -s est récent dans Arquejols. Il ne s'agit toutefois pas toujours d'un

Haute-Loire, on l'a vu (§ 1.3.4.), qu'entre 1528 à 1632. On peut raisonnablement estimer, par conséquent, que la réfection s'est produite dans le courant du 16° siècle ou au début du siècle suivant. On constate que la période envisagée n'est autre que celle où la victoire du français comme langue dominante est définitivement acquise en Velay 18.

1.5. On se trouve alors en mesure de circonscrire la couche sociale qui a constitué le foyer de la réfection anti-patoise: les bilingues, encore peu nombreux, dont le souci du bien dire poussé jusqu'à l'hypercorrectisme traduisait l'insécurité linguistique.

2. Frm. le/la Nuéjouls (Aveyron)

Frm. le ou la Nuéjouls 19 désigne une rivière du département de l'Aveyron qui se jette dans le Dourdou, à Fayet (canton de Camarès) 20.

2.1. Les attestations anciennes sont *Enueja* en 1507 et *Nueja* en 1508 (Delmas 2001, 113), qui représentent la forme traditionnelle occitane ou, plus vraisemblablement, des formes françaises non adaptées (on ne le sait, puisque la langue des documents n'est pas indiquée par Delmas), *Nueige* et *Nioge* en 1672, formes françaises adaptées, qui reflètent un flottement de l'occitan isotope entre deux traitements de la diphtongue issue de [5]

élément purement graphique et relevant seulement du français: certains parlers occitans du sud du Massif Central (Aveyron, Lozère) présentent en effet des formes en [-s] dans les toponymes de la série *-61ALU (cf. Nauton 1954, 250 n. 1; Camproux 1962, 2, 783, 785; Delmas 2001, 113); en Haute-Loire, on relève Androjols 1294 et Andrejouls 1528, Chabreujols 1387, Chantuejols 1280 (Chassaing/Jacotin 1907, 6, 53, 64); pour le Rouergue, v. ci-dessous n. 31. – Frm. Arcujol ca 1780 laisse entendre, en outre, qu'il a existé une tentative d'alignement plus complet sur l'issue française -eujol(s), peut-être à un stade où fr. /ø/ était adapté en /y/ en français régional. Cette tentative aura échoué face à la forme en -e-, plus proche de la phonie occitane locale. Les données restent toutefois trop minces pour qu'on puisse être affirmatif.

Au Puy et dans sa région, l'occitan écrit s'est maintenu jusqu'au 15° siècle, voire jusqu'au début du siècle suivant (Brun 1923, 188-193; Chambon/Olivier 2000, 128).

Masculin chez Albenque (1996 [1948], 27) et Delmas (2001, 113); féminin (la Nuéjouls) sur IGN 1:25 000, 2542 O.

Frm. Nuéjouls, nom d'un terroir, commune de Cénomes, et Nuéjouls, nom d'un écart, commune de Fayet (tous les deux IGN 1:25000, 2542 O; Delmas 2001, 113), tous deux sans formes anciennes, sont probablement d'origine déhydronymique. Une éventuelle origine détoponymique ne changerait rien, du point de vue qui nous intéresse ici.

devant palatale²¹. La forme française actuelle se trouve à partir de 1777-1778 sur la carte de Cassini (*Nuejouls*)²², tandis que la forme occitane d'aujourd'hui est «Niójo»²³, présentant l'issue locale de [5] devant palatale.

- 2.2. Il est clair que de telles formes en -a ne peuvent s'expliquer à partir d'un composé en *-ialo-/*-IALU. Il convient donc de rejeter les propositions qui ont été faites dans ce sens par Albenque (1996 [1948], 27)²⁴, Chambon (1975, 52)²⁵, Dauzat et al. (1978, 69)²⁶ et Delmas (2001, 113)²⁷.
- 2.3. Le mécanisme évolutif qu'on doit supposer est identique à celui que nous avons décelé dans Arquejol(s). Postérieurement au passage de [a] final inaccentué à [o]²⁸, d'une part, probablement avant le passage de [o] posttonique à [u]²⁹ et après l'amuïssement de [l] final dans les issues des composés en *-o-ialo-/*-óIALU, d'autre part, la fin de l'hydronyme occitan, de type *-uèjo (*-iòjo), est devenue homophone de celle des membres de la série *-ialo-/*-IALU. Les prononciations françaises que notent Nueige et Nioge en 1672 ont alors été senties comme des formes marquées par le patois d'un toponyme appartenant à la série *-ialo-/*-IALU. Une réaction hypercorrecte a aligné la prononciation et la graphie françaises sur celles des issues de cette série, le plus souvent -uéjouls dans l'Aveyron.
- 2.4. D'après le témoignage des graphies disponibles, on peut situer la réfection après 1672 et avant 1777-1778. Comme dans Arquejol(s), ce procès est resté sans incidence sur l'occitan, lequel s'est contenté d'opter avec Niójo pour la variante en [jɔ].

On a aujourd'hui [jɔ] dans le «S. du Rouergue», généralement [qe] ou [qε] ailleurs dans cette région (Ronjat 1930-1941, 1, 171-173); Ronjat signale que Nant a généralement -io-, mais aussi truèjo. V. ci-dessous n. 46.

Delmas (2001, 113) relève plus tard *Nuéjouls* 1831.

²³ Delmas 2001, 113.

²⁴ «Le nom du Nuéjouls [...] offre le suffixe gaulois oialos» (sic).

²⁵ *Lanoialum ou *Novioialum ou *Anoialum (!).

²⁶ «Du n. d'un v[illa]ge disparu: gaul. [*]novio-ialo-, nouveau défrichement».

Qui pose *Novio-ialon, puis se demande «s'il ne faut pas remonter à la racine première de nantu, nanto». Mais cf. aussi le passage suivant, assez confus: «Lanuéjouls, Nuéjouls, Lanuech, la Nueya et la Nuech. Un mot? deux mots? Quelle étymologie proposer: *Lanno-ialon, la clairière consacrée ou la clairière de la plaine? Ou *Nouiio(s)-ialon, la nouvelle clairière?» (Delmas 2001, 103).

Dans les documents rouergats, ce changement «se généralise dans la première moitié du xv1° siècle» (Nauton 1974, 50; cf. Constans 1880, 236, 237).

Dans les exemplaires rouergats de notre série, «le o fermé de la dernière syllabe a été écrit ou à partir des xvi°-xvii° siècles» (Delmas 2001, 102). Cf. ci-dessus n. 12 et 13.

3. Frm. Aussuéjouls (Aveyron)

Un troisième exemple nous permettra de prolonger notre autocritique.

- 3.1. Delmas (2001, 107) nous a en effet repris, à juste titre, pour avoir expliqué frm. Aussuéjouls, nom d'un hameau de la commune Sainte-Radegonde, Aveyron (canton de Rodez-Est)³⁰, par un composé *alisoialo-(Chambon 1975, 49).
- 3.2. Cet auteur a apporté une riche moisson de formes anciennes: aocc. Doiejas 1232, Doyejas et Oyejas 1290, Oyejas 1296, Doyegas 1300, Oyegas et Auzueges 1321, Oiegas et Ozieges, Uzieges 1329-1330, Doiegas (= d-Oiegas) 1398, Oyeias 1406 et 1407-1408, Dauzieias (= d-Auziejas) ou Auziejas 1449, Ausuejas 16° s. (ou forme française non adaptée), mfr. frm. Auzieges 1516-1517 et 1669-1671, Aussueges 1699-1708, Aussuéjols 1789 (Delmas 2001, 107). On trouve par la suite frm. Aussuéjouls depuis 1868 (Dardé 1868, 9).
- 3.3. Cette documentation permet d'affirmer que les formes médiévales les plus anciennes relèvent clairement d'un type d'ancien occitan en $-i \dot{e} j a s$, d'écarter l'hypothèse d'un ancien *-óIALU car la base étymologique présentait certainement *[ϵ] accentué, et d'appréhender un processus évolutif identique, bien qu'un peu plus complexe, à celui que nous avons repéré dans Arquejol(s) et Nuéjouls.
- 3.3.1. Originellement en -ièjas, le toponyme a connu, aux 16° et 17° siècles, une hésitation entre les diphtongues -ie- et -ue-: cf. Auzieges 1516-1517 et Ausuejas 16° s., Auzieges 1669-1671 et Aussueges 1699-1708. La forme secondaire en -ue- l'a emporté par fausse régression. La même hésitation s'est cristallisée dans Auziech/Auzuech, nom d'un hameau proche d'Aussuéjouls (commune du Vibal, Aveyron), dont les formes anciennes sont unanimement en -ye-/-ie-, de 1300 à 1789 (Delmas 2001, 107).
- 3.3.2. Après l'emprunt du toponyme par le français, c'est sur la forme en -ue-, dont la fin de mot était devenue homonyme de celle des issues de *-ialo-/*-IALU (avec amuïssement de [-l] et -s adventice)³¹, que s'est développée, comme dans Arquejol(s) et Nuéjouls, une réfection en -uéjols: Aussuéjols (1789), puis Aussuéjouls (1868)³².

³⁰ IGN 1:25000, 2439 O. Commune d'Agen, selon Dardé (1868, 9), par erreur.

En Rouergue, -s adventice apparaît «dès 1200» et se répand «surtout au xvie siècle» (Delmas 2001, 102); cf. ci-dessus n. 17.

D'autres aspects de l'évolution de ce toponyme mériteraient d'être expliqués. Attestée depuis 1321, l'insertion de [-z-] a peut-être eu pour fonction de combler

- 3.4. À se fier à la documentation écrite, cette réfection s'est imposée dans le courant du 18° siècle, après 1699-1708 et avant 1789.
- 3.5. Nous pouvons donc souscrire à l'explication de Delmas (2001, 107) quand il écrit: «c'est par mécoupure (l'initiale d- prise comme une préposition) que *Doyejas* est devenu *Oyejas* puis *Ausuèges* et par contamination tardive *Aussuéjouls*». En revanche, puisqu'il y a, selon Delmas, «contamination» (terme peu exact, au demeurant) et «tardive», et que, d'autre part, les formes les plus anciennes, du 13° siècle à 1669-1671, s'avèrent incompatibles avec une base en *-ialo-/*-IALU, il convient non seulement de renoncer à notre ancienne explication, mais encore de retirer *Aussuéjouls* de l'inventaire dressé par Delmas des formations en *-ialo- de l'Aveyron³³.

4. Frm. Chanteruejols (Lozère)

Frm. Chanteruejols est le nom porté par deux hameaux de la Lozère, l'un situé dans la commune de Gabrias (canton de Marvejols), l'autre dans celle de Mende³⁴.

4.1. Ces deux noms sont documentés anciennement. À Gabrias: aocc. Cantoregias ca 1098-110935, Chantoriegas 1213, Chantorejas 122936,

l'hiatus. Pour la graphie Au- depuis 1449, v. Ronjat (1930-1941, 1, 296: «le début de cette évolution remonte sans doute au moins au xv° s.»). Nous ne parvenons pas à rendre compte de manière convaincante du dévoisement de [-z-] qui se manifeste à partir de 1699-1708 (Aussueges). On note l'insertion de [z] et la graphie Au- dans Auziech/Auzuech (commune du Vibal, Aveyron); v. les formes anciennes ci-dessous n. 33. Cf. aussi, pour [o] > [au] en prétonie, dans la même zone, Aussalesses (commune de Salles-Curan) < aocc. Orssaressas 1148 (Ourliac/Magnou 1985, n° 124, var.), Orsareses ca 1170 (op. cit., n° 153), Orsarezas 1288 (Verlaguet 1918-1925, 336), Orssalessas 1296 (op. cit., 412), mfr. Auseresse 1522 (op. cit., 476).

L'origine d'aocc. *Doiejas* (1232) demeure inconnue. Il semble probable que *Aussuéjouls* et *Auziech/Auzuech* (commune du Vibal, canton de Pont-de-Salars, Aveyron; Delmas 2001, 107; *IGN 1:25 000 E: Auzuech*), noms de deux localités proches l'une de l'autre, et dont les évolutions ont été en grande partie parallèles, remontent à une même source étymologique (cf. Delmas 2001, 103). On pourrait penser, par exemple, à deux formations parallèles sur un même gentilice (non identifié) employé adjectivement au pluriel, l'une au féminin, l'autre au masculin. Voici les formes anciennes de *Auziech/Auzuech: Oyech* 1300, *Doyeys* (= *d'Oyeys*) et *Oyechs* 1347, *Oyech, Oyechs* 1394, *Ausiex* 1663, *Auzyech* 1734-1738, *Ausiech* 1789 (tous Delmas 2001, 107), *Auziels* (sic) 1781 (Cassini), *Auzuech* (Dardé 1868, 9).

³⁴ Respectivement *IGN 1:25 000, 2638 O* et *2638 E*.

³⁵ Belmon 1994, 79.

³⁶ Tous les deux Flutre 1957, 76.

Chantoregas 1259 (copie 1307)³⁷, frm. Chanteruejols ca 1762-1768³⁸, Chantuerejols 1779-1780³⁹, Chanturuéjols 1852⁴⁰. À Mende: aocc. Chantoregas 1307, flanqué du diminutif (disparu) Chantorgetas⁴¹, frm. Chanturuejols ca 1762-1768⁴², Chantuerejols 1779-1780⁴³, Chanturuéjols 1852⁴⁴.

4.2. Flutre (1957, 76-79) a voulu rattacher ces deux noms de lieux à la série des composés en *-ialo- (le premier terme serait même «le thème *kant-», prégaulois), mais c'est au prix d'explications phonétiques fort peu vraisemblables 45, qui ne peuvent parvenir à contredire le solide témoi-

³⁷ Boullier de Branche 1938-1949, 2/2, 113 et n. 17.

³⁸ Bardet 1982, 60.

³⁹ Cassini.

⁴⁰ Bouret 1852, 84.

Boullier de Branche (1938-1949, 1, 92 et 167) a lu «Chancorgetas» dans le contexte suivant: «item, mansi de Chamconegas, de Chancorgetas, et de Chabanis». Sur une indication de Remize («ce serait, d'après le chanoine Remize, Chanteruéjols, com. de Mende»), il a corrigé ensuite la première forme en «Chamtonegas» (Boullier de Branche 1938-1949, 2/1, 288). Or, il est évident que «Chancorgetas» est un diminutif détoponymique en *-ITTA/-eta sur le nom de lieu qui le précède dans le document (le dérivé a été formé à une date suffisamment ancienne pour avoir subi la syncope). Cette forme doit, par conséquent, être lue ou corrigée en «Chantorgetas», et le simple en «Chamtoregas». En tout état de cause, Chancorgetas ne saurait être identifié, malgré Boullier de Branche (1938-1949, 1, 92 n. 17), à «Champcairat, terroir, com. de Mende, section de Chabannes» (Flutre 1957, 69, 86, semble d'ailleurs avoir refusé implicitement une telle identification). Selon Marius Balmelle (dans une communication non publiée), il s'agirait de l'ancien nom de Bahours, commune de Mende (Soutou 1965). Faute d'une identification correcte, les vues exprimées par Soutou (1961, 52), sont erronées.

⁴² Bardet 1982, 60.

⁴³ Cassini.

⁴⁴ Bouret 1852, 84.

[«]Quant à la forme Chantoregas (-riegas, -reias) du moyen âge, elle note probablement le traitement du Centre, en face de Chanteruéjols, traitement méridional. Il y a eu en effet dans une même région des flottements tout au moins graphiques entre les deux formes; ainsi le Puy-de-Dôme présente encore actuellement, en face de Mareughol et de Verneughol, communes-paroisses, deux hameaux [dont les noms sont] orthographiés Mareuge et un hameau Verneuge. Pour l'o de Chantoregas au lieu de e, pas de difficulté: c'est une notation, devant r, de l'e sourd atone. Plus surprenant est l'a final. Or nous voyons dans la liste des noms en -oialum donnée par Dauzat (o. l. [1939], p. 205), que dans le Cantal, la terminaison -uéjol se présente une fois sous la forme -gal (= -üdjal): Bruéjoul s'est appelé Brugal en 1323. Le Chantoregas de 1307, tout à fait contemporain, ne serait-il pas un Chantoregas représentant la prononciation *tchâtəreudjas, nous acheminant vers *tchantəreugə [*]Chantereuge)? S'il en était ainsi, la forme Brugal ne serait plus "isolée" ni "fautive" (Dauzat, p. 105) Mais d'où vient cet a?

gnage que portent les formes médiévales en -eg(i)as, -ejas contre une telle affiliation. Il est plus simple et beaucoup plus plausible de considérer ces formes comme primaires. Entre les formes médiévales qui reflètent *[tfanto'r(j)edzas] et les formes des époques moderne et contemporaine, il y a un abîme que la phonétique historique est incapable de combler.

4.3. C'est qu'on a affaire, ici encore, à une réfection basée sur une homonymisation. Certains toponymes de la série en *-óIALU ont en effet développé des formes secondaires en -ie- sans doute issues de -ue- (cf. parallèlement le traitement stable -io- issu de -uo-) 46. Ainsi frm. Corniéjol 1610, Corniégiol 1665 = aujourd'hui Cornuéjol (Leucamp, Cantal) 47; frm. Punié-Jou 1624, Puniejoul 1782-1783 (Cassini) = aujourd'hui occ. [pi'nadzu] et frm. Puniéjoul (Marcolès, Cantal) 48; frm. Mariégol 1667, Mariéjou 1667 = aujourd'hui Maruéjouls (Polminhac, Cantal) 49; frm. Marguerite de Bouniéjouls 1749-1764, sur le nom de lieu frm. Bonnuéjouls (Trémouilles, Aveyron) 50; frm. Verniéxouls (ou le Brunéjouls) 1828 (lieu-dit, Brommat, Aveyron) 51; occ. [bry'nje30] = frm. Vernejols (commune d'Aurillac, Cantal) 52. En Lozère, on relève frm. Tremiejol 1778-1779, Trumiéjols 1852 =

Probablement d'un troisième traitement de la désinence [sic], comme semble le montrer l'évolution d'Arquejols, village de la cne de Rauret (H.-L.). Ce nom repose vraisemblablement sur une forme *Arc-ó-ialum, qui aurait dû évoluer en *arcóiolum > [*]arcójol (> [*]Arcuéjol). Mais en 1456 nous trouvons la forme Arcogiae, en 1507 Arqueujas, en 1511 Arcojas; ce qui paraît indiquer que l'a de -o-ialum est resté, au lieu de passer à o, et qu'à *arcójol s'est substitué *arcog(i)al. De même à *Brojol venant de *Brogoialum, archétype de Bruéjoul, a dû se substituer *Brog(i)al. À *Cantarojol enfin se serait substitué *Cantarog(i)al > *Cantarog(i)al > *Cantarog(i)al, l'l final tombant ensuite devant l's du locatif» (Flutre 1957, 78-79). Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier dans tous ses détails la belle phonétique sur le papier – selon l'expression de Grammont – déployée ici par le savant médiéviste.

En montpelliérain, lodévois, rouergat méridional (Ronjat 1, 171-172). C'est ce traitement qui explique les formes en -iu-, -io- qu'on trouve dans trois toponymes aveyronnais et héraultais: mlt. Cassiujolis 1404 (Font-Réaulx 1961-1962, 1, 295), aujourd'hui Cassuéjouls (chef-lieu de commune); frm. Veriojolz 1607, Veriojouls, Briogeoulx 1685 (Delmas 2001, 108), aujourd'hui Brioges (commune de Mélagues, Aveyron); Caussiniojouls (commune de Murviel, Hérault) avec ce phonétisme attesté depuis mlt. Causseniojolis 16° s. (Hamlin 2000, 95).

⁴⁷ Amé 1897, 154, qui cite aussi Cornuéghol 1552, Cournuégiol 1665.

⁴⁸ Chambon 1976, 57; Amé 1897, 402, qui cite aussi *Penueghol* 1522.

⁴⁹ Amé 1897, 300, qui cite aussi *Marueghol* 1485, *Maruegol* 1609 etc.

Delmas 2001, 107; aj. aocc. Bonujol 1193 (Verlaguet 1918-1925, 538), frm. Bounejouls 1777-1778 (Cassini).

⁵¹ Delmas 2001, 116.

⁵² Nauton 1954, 250 n. 1.

aujourd'hui *Trumiéjols* ou *Trémuéjols* (Le Vialas, Lozère) ⁵³. Dans les deux *Chanteruejols*, une fois le stade [-'jɛdʒos] régulièrement atteint en occitan du fait du passage de [a] à [o] en syllabe finale inaccentuée ⁵⁴, la fin de mot est devenue homophone de celle des toponymes issus de *-óIALU ayant fait évoluer la diphtongue accentuée en -ie-, ayant amuï [l] final et acquis un -s adventice. Le mécanisme hypercorrectif que nous avons déjà repéré a alors conduit en français aux formes en -uejols, -uéjols.

4.4. La réfection s'est produite à une date impossible à préciser, en l'absence de documentation, entre 1307 ca 1762-1768.

5. Frm. Alcuéjouls (Aveyron)

Alcuéjouls ou Acuéjouls est le nom d'un ruisseau du département de l'Aveyron, affluent de droite de la Truyère, séparant les communes de Saint-Hippolyte et de Lacroix-Barrez (cantons d'Entraygues-sur-Truyère et de Mur-de-Barrès respectivement) 55. Delmas (2001, 106) a relevé aocc. Alquieja en 1524 (contexte latin) et frm. Alcuéjoul en 1833. D'après l'attestation de 1524, cet hydronyme ne peut continuer un composé en *-ialo-/*-IALU: il convient par conséquent de le supprimer de la liste de Delmas. D'autre part, la mise en relation des deux mentions anciennes suffit à soutenir l'hypothèse d'une hypercorrection obéissant au même mécanisme et aboutissant à un résultat du même type que dans les toponymes précédemment étudiés.

6. Frm. Lamareuge (Puy-de-Dôme)

Dans son Dictionnaire topographique du département du Cantal, Amé (1897, 298) a recueilli deux mentions anciennes villa de la Maregha 1309 (aocc.) et villaige de la Mareuge 1658 (frm.). Il les a classées sous un article «Mareuge (La), dom. ruiné, cne de Montboudif)».

6.1. Selon une habitude trompeuse de cet auteur, le lemme qu'il a créé n'est, en réalité, que la copie de la mention de 1658. Quant à la localisation dans la commune actuelle de Montboudif, elle découle probablement des contextes dont disposait Amé, mais elle n'est qu'approximative. Les deux formes anciennes qu'il cite doivent, bien entendu, être identifiées

Flutre 1956-1957, 40; formes anciennes: respectivement dans Cassini et Bouret (1852, 332).

Des graphies en -o apparaissent dans «la seconde moitié du xv° s. » en Gévaudan (Brunel 1916, 261).

⁵⁵ Delmas 2001, 106; *IGN 1:25 000, 2437 O*, qui porte *Alcuéjouls*.

- à Lamareuge, nom d'un hameau de Saint-Genès-Champespe, dans une commune du Puy-de-Dôme limitrophe de Montboudif ⁵⁶. Sur la carte de Cassini (feuille 14, s. d., levés 1773-1780), on lit frm. Mareuge, G^{ge} de la Mareuge et V. de la Marenge (sic). On trouve encore néanmoins, au 19 e siècle, frm. Le (sic) Marège dans Bouillet (1854, 193) et La Marege dans Faugère (1892, 159).
- 6.2. Sans établir le lien avec les formes anciennes fournies par Amé, Dauzat (1939, 210) a voulu rattacher (indirectement) «La Marège» au type *MAROIALU. Au vu de la forme de 1309, cette solution n'est probablement pas à retenir (impossibilité phonétique et présence de l'article) 57. Quant à frm. Lamareuge, il s'agit d'une réfection produite par le mécanisme décrit plus haut, avec alignement sur l'issue française -euge, habituelle dans les issues de *-óIALU du sud du Puy-de-Dôme et du nord du Cantal.
- 6.3. La réfection est à situer entre 1309 et 1658. Le type traditionnel a néanmoins perduré jusqu'en 1892. L'hésitation entre le type innovant et le type conservateur s'est donc prolongée sur au moins trois siècles et semble n'avoir pris fin qu'au 20° siècle.

7. Frm. Cotheuge (Cantal)

Cotheuge est le nom d'un village détruit situé dans la commune de Saint-Vincent, Cantal, canton de Salers (Moulier 2007). Malgré Dauzat (1939, 205), qui pose *CULTOIALU, une telle origine ne peut être retenue au vu des mentions les plus anciennes: aocc. Colteja 1268, Colteje 1312, Coltegeyr (sic) 1338 (Amé 1897, 157 = Déribier 1852-1857, 5, 603). Dès le 15e siècle apparaissent des formes qui manifestent une réfection sur la série en *-óIALU: mfr. (?) Coltegeol 1402 (Amé 1897, 157) = Coltegeol de Fonlandrige (Déribier 1852-1857, 5, 603), Coltegeol 1456 (op. cit., 5, 603), frm. Cotteughe «dans des titres du xvIIe» et 1857 (op. cit., 5, 482, 479). La date de la réfection serait donc particulièrement précoce (Amé ne fait toutefois pas connaître la tradition des documents qu'il cite). Le mot a ensuite abandonné la finale -egeol en faveur de l'issue -euge, plus courante dans la région.

⁵⁶ INSEE (1977, 157); *IGN 1:25 000, 2534 OT* (1991).

Dauzat (1939, 210) recourait à un artifice peu vraisemblable: «la présence de l'article fait présumer qu'il s'agit d'une formation toponymique romane d'après un nom de personne, tiré lui-même du nom de lieu».

8. Un accrochage occasionnel au détriment de -uéjols: mfr. Vallaige 1575 (Cantal)

Des accrochages en sens inverse, au détriment des issues de *-óIALU, ont pu théoriquement se produire. On doit néanmoins s'attendre à ce qu'ils soient plus rares, puisqu'il n'existe pas de véritable série toponymique attractive. Une exception prévisible est constitué par le cas où -ège aurait été interprété comme -aige, variante du suffixe -age en moyen français. C'est ce qui s'est produit occasionnellement dans l'histoire du toponyme Valuéjols, nom d'une commune du Cantal (canton de Saint-Flour-Sud) et composé avéré en *-óIALU (Dauzat 1939, 206). On relève en effet dans la documentation exceptionnellement bien fournie d'Amé (1897, 57) l'hapax mfr. Vallaige en 1575. Cette forme se ressent probablement de l'attraction de mfr. valaige "vallée, vallon" (Desch – 15° s., 1558, FEW 14, 138b, vallis; Gdf 8, 140; Hu 7, 400).

9. La position paradoxale de Delmas (2001)

Le phénomène que nous avons cherché à mettre au jour a été aperçu par Delmas (2001) dans la toponymie de l'Aveyron. Dans l'analyse qu'il avance 58, cet auteur juxtapose néanmoins deux points de vue différents et, en réalité, inconciliables.

9.1. Delmas exprime, d'une part, l'idée selon laquelle «les suffixes en -uèja/-ieja» dériveraient, au moins parfois, «d'une forme ancienne en -ojol». Une telle idée ne paraît pas soutenable. Il n'y a dans la docu-

Nous reproduisons ci-dessous ce qu'écrit Delmas dans la partie synthétique de son travail: «Pourquoi avoir traité, à côté des formes en -uéjouls, celles en -uège? Nous savons par l'usage parlé, toujours vivant, que l'accent était porté sur l'avant-dernière syllabe et que la dernière était atone, de telle sorte que l'on prononçait les deux dernières syllabes de Lanojol comme le latin troja, qui a donné en Rouergue occitan trueja et dans le Saint-Affricain trioja. La diphtongaison s'est produite dans l'écriture vers le XIIIe s. et a abouti, selon les cas, à des formes en -uejol (-uegol), en -uojol (-uogol), prononcées et parfois écrites: -uèja/-ièja ou -uoja/-ioja. Cette atonie a donc abouti à deux façons d'écrire, l'une plus étymologique, l'autre plus phonétique. Ainsi Veriojolz a donné Bruéjouls (Clairvaux) ou Brioges (Mélagues). Les Aveyronnais et les Lozériens savent que l'on prononce Mostuèges pour Mostuéjouls, Maruèges pour Marvejols, etc. Les suffixes en -uèja/-ieja dérivent-ils toujours, à l'exemple des cas précédents, d'une forme ancienne en -ojol? Certains pourraient avoir, selon divers auteurs, une autre origine. En tout cas, il semble qu'on ait formé par contamination tardive (XVIIIe s.) à partir de ces suffixes des mots en -uéjouls: Alcuéjouls (jadis: Alquieja), Aussuéjouls (jadis: Doyeja!), Nuéjouls (jadis: Enueja), Versuéjouls (jadis: Vercieja). Créations? Restitutions?» (Delmas 2001, 102). Cf. aussi Delmas 2001, 104.

mentation aucun exemple où «-uèja/-ieja» continuerait un plus ancien -ojol: ni dans Brioges ⁵⁹ (où il n'est point question de «-uèja/-ieja») ⁶⁰, ni dans «Mostuèges pour Mostuéjouls, Maruèges pour Marvejols» (qui ont toutes les apparences, bien que cela ne soit pas précisé par Delmas, de prononciations françaises locales et diastratiquement basses influencées par le patois) ⁶¹, ni dans les autres toponymes recensés. Il disconvient en outre de poser, que ce soit en synchronie ou en diachronie, l'existence de «suffixes en -uèja/-ieja». On n'a affaire qu'à des fins de mots inanalysables dans des toponymes dont la formation est opaque, et dont rien ne garantit, en toute rigueur, ni le caractère de suffixés, ni la monogenèse.

- 9.2. Néanmoins, le phénomène de formation de «mots en -uéjouls», «par contamination tardive (XVIIIe s.)», est justement pointé par Delmas en ce qui concerne Alcuéjouls, Aussuéjouls et Nuéjouls 62. Pourtant, aucune analyse linguistique précise du mécanisme n'est produite (le recours à la notion de contamination n'est guère explicatif) et le conditionnement sociolinguistique du phénomène n'est pas indiqué. Le jugement de Delmas demeure d'ailleurs singulièrement hésitant, comme le montre l'alternative finale: «Créations? Restitutions?». À cette question, on peut répondre clairement qu'il ne s'agit pas de véritables «créations» et moins encore de «restitutions», mais de réfections françaises hypercorrectes.
- 9.3. L'intervention de Delmas se solde paradoxalement par une augmentation considérable des faux toponymes en *-ialo-/*-IALU, lesquels n'étaient qu'une poignée dans la littérature antérieure. Sur la base de sa position hésitante, Delmas adopte en effet l'attitude suivante: «On comprendra, écrit-il, que, tenant compte de cette incertitude, j'ai mis dans une seule liste des formes en -uéjouls et des formes en -uèja, -ièja». Par une étonnante erreur de raisonnement, Delmas fait ainsi entrer dans son relevé des toponymes en *-ialo- de l'Aveyron Tous les noms de lieux en «-uèja, -ièja» qu'il a pu relever, alors que QUELQUES-UNS seulement de ces noms ont été secondairement refaits en -uéjo(u)ls. Or, il va sans dire que dans la très grande majorité des cas, les toponymes se terminant en «-uèja, -ièja» n'ont jamais eu ni le moindre rapport de filiation avec

⁵⁹ Nom d'un village de Mélagues (Aveyron).

⁶⁰ Cf. les formes anciennes citées ci-dessus (n. 46).

V. Delmas (2001, 113) et Camproux (1962, 2, 783) pour les formes occitanes de ces toponymes.

⁶² Cf. encore frm. *Versuéjouls* 1831 (Delmas 2001, 116, avec un point d'interrogation), nom d'un lieu-dit de Coussergues. Delmas (*l. c.*; cf. aussi 102) semble suggérer qu'il pourrait s'agir d'un doublet de frm. *Versiège*, nom d'un hameau de la même commune.

-ialo-/-IALU, ni même le moindre contact tardif avec les représentants de cette série.

- 9.4. En définitive, tout se passe comme si Delmas faisait de «-uèja, -ièja» une issue possible, voire régulière, de *-ialo-/*-IALU. Cela revient, en pratique, à reprendre l'idée insoutenable de Flutre (cité ici n. 45) selon laquelle il aurait existé un «troisième traitement» de *-óIALU, et à généraliser les erreurs ponctuellement commises avant lui. Il convient par conséquent de retirer de l'inventaire de Delmas une bonne cinquantaine de toponymes (parfois accompagnés, il est vrai, d'un point d'interrogation) 63. En outre, franchissant un pas supplémentaire, l'auteur n'a pas craint d'ajouter à son inventaire les toponymes en -uech, -iech, -ech (plus d'une vingtaine) 64, lesquels ne peuvent avoir entretenu le moindre rapport, aussi ténu et indirect soit-il, avec *-ialo-/*-IALU.
- 9.5. En somme, bien que Delmas ait entrevu le phénomène de réfection qui nous intéresse, les répercussions de son intervention s'avèrent dommageables, faute qu'il ait clairement et complètement élucidé le phénomène. La «contamination» passant, par un excès de prudence déplacé, du plan de l'objet à celui de l'analyse, la qualité de l'inventaire dressé par Delmas des formations en *-ialo-/*-IALU du Rouergue se trouve fortement amoindrie. Les authentiques représentants de la série y sont pour ainsi dire noyés parmi des dizaines de faux. La confusion est ainsi portée à son comble. Si bien que, tous comptes faits, le travail serait à reprendre, afin de dégager le noyau des formations rouergates en *-ialo-/*-IALU certaines ou probables.

⁶³ Amaruegas (n° 3 et sous n° 42), Antège (n° 4), Arnoyes (n° 63), la Babuège (n° 9 bis et n° 30), Capcueya (n° 17), la Caussonège (n° 31), la Crueya (n° 32 et sous n° 23), la Cogia, Cueja/Coja, Cueiye [2], Cuje (n° 24), la Diège (n° 33 et sous n° 26), Ensèges/Seiges (n° 27 et sous n° 55), la Gourdiège (n° 64), les Marièges (sous n° 42), la Nueya (sous n° 47), Prat-Suège (n° 49 et sous n° 55), Raulièges (n° 68), Rouviège (n° 69), Salièges [3], la Saliège [3], les Salièges (sous n° 52), la Sariège (n° 70), la Siège (n° 36 et sous n° 55), Seye, las Sièges [2], les Sièges, Suège, la Suje (sous n° 55), les Traversièges (n° 56 et sous n° 61), Versièges (n° 61). – Cf. aussi le tableau donné par Delmas (2001, 105-106).

Cf. Delmas (2001, 102): «Mais que dire maintenant des mots en -uech? J'ai constaté que, comme dans les cas précédents, le premier élément était souvent commun avec les mots en -uéjouls: Maruéjouls, (les) Marièges, Marruech/Mariech. Le suffixe est-il aors, à défaut d'avoir la même étymologie (ialon) l'équivalent des précédents, servant de la même façon à désigner le domaine ou la maison? Maruéjouls, Mariech, dans les deux cas le grand domaine?». L'ajout de toponymes «en -uège ou -uech» est signalé par l'auteur comme un «fait nouveau» (Delmas 2001, 101). Albenque (1996 [1948], 66) voulait déjà assimiler aux composés en *-ialo- «d'autres toponymes en -ouls comme Ambouls, Bozouls, Carbouls».

10. Bilan et conclusions

Reprenons et prolongeons nos résultats.

10.1. Bilan

10.1.1. Du point de vue de l'étymologie-origine, notre enquête n'a pas abouti, si ce n'est à des résultats négatifs: Arquejol(s), la/le Nuéjouls, Aussuéjouls, les deux Chanteruejols, Alcuéjouls, Cotheuge et Lamareuge ne peuvent plus passer pour des composés en *-ialo-/*-IALU. Nous restons incapable, en revanche, d'expliquer l'origine de ces toponymes 65, qui doivent, pour l'instant, venir grossir le lot des mots d'origine inconnue (quand aurons-nous l'équivalent des volumes 21-23 du FEW pour la toponymie?). Les finales actuelles des toponymes en -uéjo(u)ls et en -euge paraissaient si bien typées qu'elles incitaient à croire qu'on pouvait sans grand risque faire le saut d'une forme française contemporaine à un étymon supposé gaulois. Si nous avons vu juste, il convient au contraire, lorsqu'on ne dispose pas de documentation médiévale, de faire preuve à présent d'une grande prudence dans l'interprétation de ces noms de lieux français modernes en -uéjo(u)ls ou en -euge. Il s'ensuit que dans les inventaires, on devra désormais distinguer soigneusement les toponymes de ce type munis de formes médiévales et les autres. Il est à prévoir que de nouveaux toponymes refaits apparaîtront au fur et à mesure que de nouvelles formes anciennes seront publiées.

10.1.2. Bien qu'il demeure assez mince, le gain est réel au plan de l'étymologie-histoire. Nous pensons avoir mis au jour un micro-mécanisme linguistique et sociolinguistique récurrent qui explique l'évolution en français d'une poignée de noms de lieux du Massif Central. Quant à la chronologie du phénomène, le passage de [a] inaccentué final à [o], assuré dans la seconde moitié du 15° siècle et au 16° siècle dans les régions qui nous intéressent (v. n. 9, 28, 54), fournit un terminus ante quem non raisonnable, bien qu'il ne puisse être fondé que sur le témoignage des graphies. Toujours au témoignage des graphies, les réfections se sont produites entre 1511 et ca 1780 et probablement avant la seconde moitié du 17° siècle (§ 1), entre 1672 et 1777-1778 (§ 2), entre 1699-1708 et 1789 (§ 3), entre 1307 et ca 1762-1768 (§ 4), entre 1524 et 1833 (§ 5), entre 1309 et 1658 (§ 6); une réfection inverse peut être signalée avant 1575 (§ 8). On peut conclure à une fourchette englobant les 16°, 17° et

Tout comme les communautés parlantes pour lesquelles lesdits toponymes étaient opaques et depuis fort longtemps, ce qui constituait la condition de leur réinterprétation partielle.

18^e siècles. Dans un seul cas énigmatique (§ 7), la réfection – sous réserve de connaître la tradition des documents - pourrait être advenue dès le 15° siècle Quant à la base sociale du phénomène, il est naturel de la situer dans le groupe des premiers francophones, insécures et soucieux de dépatoiser leur variété de français. Nos réfections apparaissent alors comme un changement linguistique orienté du 'haut' vers le 'bas'. L'histoire moderne de nos toponymes ne peut avoir eu pour foyer les hameaux ou les villages paysans qu'ils désignent ou avec lesquels ils voisinent, mais seulement les petits centres urbains proches. Le dossier nous met en garde, en somme, contre toute vision ruraliste de la toponymie. Enfin, au moment où se produisent nos réfections (l'époque moderne), le français régional se montrait encore sensible, fût-ce de manière indirecte, à l'influence de l'occitan. Le fait permet de caractériser un état encore fluide de la diglossie 66. Il est toutefois remarquable que l'influence inverse (du français sur l'occitan) ne se manifeste pas: le français innove, les patois occitans conservent. Les deux axes linguistiques sur lesquels évoluent nos toponymes sont bien distincts, même s'ils ne peuvent pas être considérés comme définitivement séparés au moment des réfections.

10.1.3. Nous sommes ainsi à même de comprendre l'une des sources des erreurs qui se commettent en toponymie. S'il arrive aux toponymistes de se tromper quant à l'origine des toponymes, c'est parfois qu'ils ne prêtent pas une attention suffisante à l'étymologie en tant qu'histoire complète des mots. En l'occurrence, plusieurs auteurs - et nous plaidons coupable - sont tombés dans le piège que leur tendaient les faux toponymes en *-ialo-/*-IALU, parce qu'ils se préoccupaient uniquement de relier des toponymes français - mais non déclarés comme tels! et ainsi rendus comme invisibles en tant que mots français - à des étymons gaulois (ou latins), voire prégaulois, en sautant à pieds joints par-dessus certaines étapes de l'histoire de ces mots: leur développement en français, après qu'ils ont été empruntés. Or, dans le dossier qui nous occupe, c'est précisément dans ce segment d'histoire que se trouvait le phénomène trompeur. Dans une conception où l'investigation toponymique est réduite à l'étymologie-origine, ce phénomène avait très peu de chances d'être aperçu et correctement traité. Nous avons même vu, avec le cas de Delmas (§ 9), comment l'analyse insuffisante d'un phénomène de l'histoire récente était de nature à compromettre la correction d'un inventaire étymologique, voire de conduire à une régression de l'analyse. On pourrait retenir que l'élucidation de l'histoire des toponymes dans toute sa durée

⁶⁶ Sur cette phase de la diglossie, cf. Chambon 2007, 355 (à propos de l'Auvergne).

doit être considérée en principe comme un préalable à la recherche de leur origine, et ce du point de vue même de cette dernière entreprise.

10.2. Conclusions

- 10.2.1. Allons plus loin pour terminer. Notons d'abord, au plan méthodologique, que la documentation écrite ne fournit souvent que le point de départ et le point d'aboutissement des procès que nous avons étudiés. Les différentes phases et le détail des évolutions, de même que leur contexte sociolinguistique, doivent généralement être postulés. Tout progrès dans la documentation philologique est certes un stimulant pour l'analyse linguistique, mais l'histoire des noms de lieux, comme celle des langues en général, «ne se fait jamais au moyen d'une suite de textes rangés en ordre chronologique» (Meillet 1970 [1925¹], 7).
- 10.2.2. On soulignera, en second lieu, que la démarche que nous avons tenté d'adopter ci-dessus s'oppose point par point à celle qui a prévalu depuis toujours dans la grande majorité des travaux consacrés à la toponymie de la France: en l'occurrence, celle de Dauzat (1939), de Flutre (1957) ou de Chambon (1975), par exemple. (i) Nous nous sommes posé des questions sur des unités appartenant à des langues particulières. Or, la pratique ordinaire des toponymistes français revient à considérer implicitement les noms de lieux (français) dont ils s'occupent, soit comme des entités vivant dans une sphère particulière, en dehors ou au-dessus des langues, soit comme des miroirs fidèles des langues que le français a recouvertes. Notre problématique est donc une problématique de linguistique, et non de toponymie au sens que ce terme a fini par acquérir à travers la pratique française. (ii) Nous avons fixé notre attention sur l'histoire des toponymes dans toute la durée de leur existence. Nous avons adopté de la sorte la perspective de l'étymologie-histoire du mot, en écartant, comme on le fait couramment depuis longtemps en lexicologie historique (cf. Baldinger 1990 [1959]), la considération exclusive de l'étymologieorigine, un stade auquel le courant principal de la toponymie française se trouve pour ainsi dire bloqué. Notre problématique est donc celle de la linguistique historique: on a parfois reproché à la toponymie autonome traditionnelle de n'être qu'historique quand tout son malheur vient de ne pas l'être. (iii) Dans les périodes où cela s'impose - c'est-à-dire toujours ou presque -, nous nous efforçons d'étudier les toponymes, non seulement dans leur contexte systémique (phonie, graphie, morphologie, syntaxe, lexique, sémantique), mais encore au sein des architectures langagières et donc dans le contexte des contacts entre langues et entre variétés (dans les cas traités ci-dessus, la diglossie franco-occitane de l'époque moderne).

Notre problématique est donc aussi une problématique de sociolinguistique historique⁶⁷.

10.2.3. Nous savons que les ingrédients d'une telle démarche peuvent se rencontrer ici et là dans ce qui s'est constitué sous le nom de 'toponymie française'. Il s'agit toutefois, le plus souvent, d'éléments se manifestant de manière sporadique, non de principes posés en tant que tels, liés entre eux et formant, non seulement la base méthodologique, mais encore le cadre concret permanent présidant à la recherche empirique. C'est pourquoi il est temps, à notre avis, de prendre une orientation axiomatiquement différente de celle d'une 'toponymie française' difficilement réformable de l'intérieur, si l'on veut que l'étude des noms de lieux – à coup sûr, l'une des principales «réserves» de la linguistique romane – joue pleinement son rôle au sein de notre discipline.

Université de Paris-Sorbonne

Jean-Pierre CHAMBON

Références bibliographiques

- Albenque, Alexandre, 1996 [1947-1948¹]. Les Rutènes. Études d'histoire, d'archéologie et de toponymie gallo-romaines [1948¹], suivi de Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron [II, 1947¹], Millau, Éditions du Beffroi.
- ALLOc = Ravier, Xavier, 1978-1993. Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental, 4 vol., Paris, CNRS.
- ALLOr = Boisgontier, Jacques, 1981-1986. Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental, 3 vol., Paris, CNRS.
- Amé, Émile, 1897. Dictionnaire topographique du département du Cantal, Paris, Imprimerie nationale.
- Arsac, Jean, 1982. «Les noms de rivières et de ruisseaux (essai d'hydronymie vellave)», Cahiers de la Haute-Loire. Revue d'études locales 1982, 9-75 (consulté en tiré à part).
- Arsac, Jean, 1991. Toponymie du Velay. Origine et signification des noms de lieux et de lieux-dits, Le Puy-en-Velay, Les Cahiers de la Haute-Loire.

⁶⁷ Conséquence triviale: contrairement à un usage bien établi, nous nous sommes efforcé ci-dessus d'étiqueter les formes traitées selon leur système linguistique d'appartenance. Cet étiquetage n'est pas toujours possible, du moins d'une façon rigoureuse, du fait des lacunes des sources usuelles (les dictionnaires topographiques notamment) qui ne se prononcent jamais sur la langue d'appartenance, ni sur celle du contexte. Une étude plus linguistique des toponymes a besoin d'une documentation philologiquement plus soignée.

- Baldinger, Kurt, 1990 [1959]. «L'étymologie hier et aujourd'hui», in: Georges Straka/ Max Pfister (éd.), Die Faszination der Sprachwissenschaft. Ausgewählte Aufsätze zum 70. Geburtstag mit einer Bibliographie, Tübingen, Niemeyer, 40-73.
- Bardet, Jean-Pierre (dir.), 1982. Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Lozère, Paris, CNRS.
- Belmon, Jérôme, «Les débuts d'un prieuré victorin en Gévaudan: Le Monastier-Chirac (xI°-xII° siècles)», BECh 152, 1994, 5-90.
- Bouillet, Jean-Baptiste, 1854. Dictionnaire des lieux habités du département du Puyde-Dôme, Clermont-Ferrand, Hubler, Bayle et Dubos (réimpr., Marseille, Laffitte Reprints, 1983).
- Boullier de Branche, Henri, 1938-1949. Feuda Gabalorum, 2 vol. en 3 t., Nîmes, Chastanier Frères et Alméras.
- Bouret, J., 1852. *Dictionnaire géographique de la Lozère*, Mende, Florac, Boyer, Lacroix (réimpr., s. l., Éditions de la Tour Gile, 1990).
- Brun, Auguste, 1923. Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi, Paris (réimpr., Genève, Slatkine Reprints, 1973).
- Brunel, Clovis, 1916. «Documents linguistiques du Gévaudan», *BECh* 77, 5-57, 241-285.
- Camproux, Charles, 1962. Essai de géographie linguistique du Gévaudan, 2 vol., Paris, Presses universitaires de France.
- Chambon, Jean-Pierre, 1975. «Notes sur la toponymie celtique du Rouergue», *RIO* 27, 49-52.
- Chambon, Jean-Pierre, 1976. «Quelques noms de lieux prélatins de l'Auvergne et du Velay», *RIO* 28, 55-58.
- Chambon, Jean-Pierre, 2003. «Sur une issue toponymique de AMNIS en Gaule chevelue et sa date (le premier nom des Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme)», ZrP 119, 571-577.
- Chambon, Jean-Pierre, 2006. «Deux noms de lieux d'origine occitane dont l'étymologie est à rectifier: Les Hermaux, Les Bessons (Lozère)», ZrP 122, 221-236.
- Chambon, Jean-Pierre, 2007. «Toponymie (majeure), diffusion, régionalisation et standardisation du français: quelques observations propédeutiques», in: ACILR XXIV, 4, 349-359.
- Chambon, Jean-Pierre, à paraître. «À quelles conditions une onomastique occitane est-elle possible?», in: ACIAEIO VIII.
- Chambon, Jean-Pierre / Carles, Hélène, 2007. «Contribution à l'étude historique d'un toponyme: *Brioude* (Haute-Loire). Vers un nouveau paradigme en toponymie française?», in: *ACILR* XXIV, 4, 521-532.
- Chambon, Jean-Pierre / Olivier, Philippe, 2000. «L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay: notes pour une synthèse provisoire », *TraLiPhi* 38, 83-153.
- Chassaing, Augustin / Jacotin, Antoine, 1907. Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire, Paris, Imprimerie nationale.
- Constans, Léopold, 1880. Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue, Montpellier, Paris, Société pour l'étude des langues romanes, Maisonneuve.

- Dardé, J.-L., 1868. Dictionnaire des lieux habités du département de l'Aveyron, Rodez, Ratery.
- Dauzat, Albert, 1928². Les Noms de lieux. Origine et évolution, Paris, Guénégaud.
- Dauzat, Albert, 1939. La Toponymie française, Paris, Payot.
- Dauzat, Albert / Deslandes, Gaston / Rostaing, Charles, 1978. Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France, Paris, Klincksieck.
- Delmas, Jacques, 2001. «Le gaulois *ialon (défrichement, terre) et les toponymes rouergats en -uejouls, -ueja/-ieja et -uech», Vivre en Rouergue. Cahiers d'archéologie aveyronnaise 16, 101-118.
- Déribier du Châtelet, 1852-1857. Dictionnaire statistique et historique du département du Cantal, 5 vol., Aurillac (réimpr., Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1990).
- Faugère, C., 1892. Dictionnaire historique et géographique des lieux habités du département du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, Richet.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes, 25 vol., Leipzig, Bonn, Bâle, Klopp, Teubner, Zbinden.
- Flutre, Louis-Fernand, 1957. Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère, Paris, Les Belles Lettres.
- Flutre, Louis-Fernand, 1956-1957. «Toponymes lozériens d'origine gauloise», *RIO* 8, 273-282; 9, 31-43.
- Font-Réaulx, Jacques de, 1961-1962. *Pouillés de la province de Bourges*, 2 vol., Paris, Imprimerie nationale.
- Gdf = Godefroy, Frédéric, 1880-1902. Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle, 10 vol., Paris, Vieweg, Bouillon.
- Grélois, Emmanuel / Chambon, Jean-Pierre, 2005. «Analyse étymologique d'un toponyme obscur: *Durtol* (Puy-de-Dôme) », *RLiR* 69, 465-482.
- Grélois, Emmanuel / Chambon, Jean-Pierre, à paraître. Les Noms de lieux antiques et tardo-antiques d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand. Étude de linguistique historique.
- Gröhler, Hermann, 1913-1933. Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen, 2 vol., Heidelberg, Winter.
- Hamlin, Frank R., 2000. *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire topographique et éty-mologique*, Millau, Montpellier, Éditions du Beffroi, Études héraultaises.
- Hu = Huguet, Edmond, 1925-1967. *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, 7 vol., Paris, Champion, Didier.
- INSEE (Obsevatoire économique d'Auvergne), 1977. Nomenclature des écarts et lieux-dits. Puy-de-Dôme, Chamalières, INSEE.
- Marcon, Guy, 1987. Étude phonétique, morphologique, syntaxique et lexicale du parler occitan de Pradelles (Haute-Loire), 3 vol., Le Puy, Institut d'études occitanes.
- Meillet, Antoine, 1970 [1925¹]. La Méthode comparative en linguistique historique, Paris, Champion.

- Moulier, Jean-Claude, 2007. «Cotteughes: un village de l'an mil», Revue de la Haute-Auvergne 69, 7-51.
- Nauton, Pierre, 1954. «Fabrica et -ica en gallo-roman d'après les toponymes Faurie, Haurie, Fabrie, Favrie (toponymie, phonétique, géographie linguistique)», RLiR 18, 201-251.
- Nauton, Pierre, 1974. Géographie phonétique de la Haute-Loire, Paris, Les Belles Lettres.
- Nègre, Ernest, 1984. Études de linguistique romane et toponymie, Toulouse, Collège d'Occitanie.
- Nègre, Ernest, 1990-1991. Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux, 3 vol., Genève, Droz.
- Ourliac, Paul / Magnou, Anne-Marie, 1985. Le Cartulaire de la Selve. La terre, les hommes et le pouvoir en Rouergue au XII^e siècle, Paris, CNRS.
- Pelletier, Monique, 2002. Les Cartes de Cassini. La science au service de l'État et des régions, Paris, CTHS.
- Ronjat, Jules, 1930-1941. Grammaire istorique des parlers provençaux modernes, 4 vol., Montpellier, Société des langues romanes.
- Soutou, André, 1961. «Protohistoire lozérienne», Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes 7, 49-65.
- Soutou, André, 1965. «Chassezac et Chasseradès», Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes 10, 257.
- Verlaguet, Pierre-Aloïs, 1918-1925. Cartulaire de l'abbaye de Bonnecombe, t. I, Rodez, Carrère.
- Vincent, Auguste, 1937. *Toponymie de la France*, Bruxelles (réimpr., Brionne, Gérard Montfort, 1981).